



\* Volontaire  
International en  
Entreprise

David HERVE  
BTS Fluides - Energie - Environnement +  
Master 2 commercial IDRAC Nantes  
23 ans

## NOVEMBRE 2015 – OCTOBRE 2016

La Fédération des Industries Mécaniques a confié à Promeca, association pour la promotion des industries mécaniques, la mise en place, à partir du **1<sup>er</sup> novembre 2015** et pour **12 mois** d'un jeune V.I.E. à temps partagé au Maroc (Casablanca).

Ce VIE se nomme **David HERVE**, est titulaire d'un BTS Fluides-Energie-Environnement et d'un Master 2 commercial IDRAC Nantes.

Il sera basé dans les bureaux de la Chambre de Commerce Française au Maroc à Casablanca, et **travaillera pour le compte de 3 sociétés françaises du secteur de la mécanique**, chaque société lui confiant une mission spécifique en fonction de ses besoins.

**David HERVE sera à la Maison de la Mécanique à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015** pour rencontrer les entreprises intéressées à lui confier une mission.

Si votre société est intéressée par cette opportunité, nous vous remercions de nous retourner votre bulletin réponse (ci-joint).

### TYPE DE MISSION

En fonction des objectifs de l'entreprise, le V.I.E. peut effectuer différents types de mission :

- étude de marché,
- recherche de partenaire industriel,
- sélection d'agent, importateur, distributeur,
- approche de gros clients, d'ingénieries,
- préparation de participation à un salon,
- veille commerciale et technologique, etc...

### PREPARATION DE LA MISSION

- Un contrat sera signé entre l'entreprise participante à cette opération et PROMECA agissant pour le compte de la FIM.
- Un cahier des charges précis sera rédigé par l'entreprise afin de garantir la qualité du travail effectué.
- Une formation de plusieurs jours sera organisée dans l'entreprise pour que le V.I.E. connaisse les équipements fabriqués par l'entreprise participante et ses attentes sur le marché sud-africain.

### REALISATION DE LA MISSION

- Le V.I.E. restera en contact régulier avec la société pendant toute la durée de sa mission.
- Il adressera à l'entreprise chaque mois un rapport de son activité.
- Il rencontrera l'entreprise en fin de mission pour lui faire un bilan de son travail.
- La FIM recommande également fortement un déplacement d'un responsable de chaque entreprise en Afrique du Sud pendant le séjour du V.I.E.

Votre contact :

Anne de LA SALLE

Tél. : + 33 1 47 17 60 58

Fax : + 33 1 47 17 60 62

adelasalle@fimeca.com



---

## MODALITES FINANCIERES

- La participation financière demandée à chaque entreprise pour participer à cette opération est de :
  - 21 000 € HT (25 200 € TTC) pour 1/3 de temps
- Elle couvre la totalité des frais de la mission : rémunération du VIE, frais professionnels en France et en Afrique du Sud, loyer du bureau à Johannesburg, déplacements à l'intérieur du pays, frais de formation préalable avant de partir, etc....
- Echancier : l'entreprise devra régler le montant de sa participation en 2 versements :
  - . 50 % à la signature du contrat
  - . 50 % en Mai 2016

Cette somme est imputable à l'Assurance Prospection Coface et au Crédit d'Impôt Export.

Votre contact :

Anne de LA SALLE

Tél. : + 33 1 47 17 60 58

Fax : + 33 1 47 17 60 62

adelasalle@fimeca.com